



Assemblée Générale

9 décembre 2017

Présents : Patrick Bessas, Joël Grone, Christophe Briand, Gilbert Kravtsoff, Evelyne Cordier, Jean Michel Ferrec, Sylvaine Turluche, Trémur Leberre, Bernard Teyssier, Didier Ruello, Florian Ruello, Jean Pierre Tanguy, Thierry Cordier, Morgane Roux, Rudy Ollivier, Ilann Turluche, Frédéric Ruellan.

Yann Kergoat Adjoint responsable des sports Ploumilliau

Sympathisants non Archers : Claude Le Roux, René Le Corre

Absents excusés : Thibaud Bessas, Yannick Le Gentil, Catherine Breuillard, Coste Johann, Delmouly Irving, Rémi Pelletier, Rouvrais Yannick.

Absents : Aubugeau Quentin, Delahaye Kléo, Denis Romane, Denizot Francis, Guiguen Alan, Le Comte Maïa, Rubbrecht Corentin, Pocheron Lou, Paradis Typhaine, Le Roux Alexis, Le Bras Lenny, Paul Berrivin, Marcot Nolwen, Marcot Titouan, Sylla Christine.

RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Licenciés :

Le Club a enregistré pour la saison 2016-2017 39 licences pour 31 hommes et 8 femmes inscrits ; dans cet effectif on dénombre 19 jeunes (14 garçons et 5 filles) et 20 adultes (17 hommes et 3 femmes).

Nombre de participations aux concours :

Le club a dénombré 41 participations à des concours en Bretagne et en extérieur avec seulement 10 participants (4 jeunes et 6 adultes)

Organisation de compétitions :

Le club a organisé 2 concours en 2017 :

- Un concours nature le 16 avril avec 69 participants
- Un concours 3D le 30 juillet avec 111 participants

Participation aux manifestations extérieures :

- Le club a participé comme chaque année aux Forums des associations à Ploumilliau et à Ploulec'h.
- Le 18 juin s'est déroulée une « Découverte du tir à l'arc sur la plage de St-Michel » lors de la journée Beach-Multisports organisée par le SIVU (Sylvaine, Rudy).
- Journée du Moulin à vent de Crec'h Olen le 6 août (Trémur, Jean Michel, Bernard, Christophe)

- Journée Vitalsport Décathlon le 2 septembre (Patrick, Sylvaine, Trémur, Christophe, Jean Michel, Bernard)

Activités internes :

Comme chaque année la vie du club a été ponctuée de manifestations festives :

- Obtention du Label bronze pour 2018-2019.
- Le Tir Halloween- Les Flèches de progression début décembre et remise des flèches de progression.
- Le Tir de Noël
- Partage de la traditionnelle « Galette des Rois » à Ploulec'h.

- Désignation de « l'Archer de l'année 2017 » :

- Jeune : Louan GUIDOU-ARANJO

- Adulte : Rudy OLLIVIER

- et de « l'espoir de l'année 2017 »

- Jeune : Yves ROPARS

- Adulte : Gilbert KRAVTSOFF

- Tir de Pâques « sonner les cloches » suivi d'une collation gourmande avec une remise de chocolats.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Horaires :

Les horaires d'entraînement pour la saison 2017-2018 restent inchangés, les archers ayant la possibilité de s'entraîner en salle trois fois par semaine.

A noter toutefois que le créneau horaire 17H-18H du jeudi est réservé aux poussins.

- Le lundi de 18h-19h30 à Ploulec'h (avec Evelyne et Thierry Cordier)
- Le jeudi de 17h-19h30 à Ploumilliau (avec Sylvaine Turluche et Trémur Le Berre)
- Le samedi de 10h-11h30 à Ploumilliau (avec Joël Grone et Trémur Le Berre)

Matériel :

La Mairie de Ploumilliau a mis à disposition du club le « Local technique » de la Salle de Sports ce qui va nous permettre :

- de ranger les arcs et le matériel appartenant au club
- de préparer les blasons pour les concours
- d'organiser quelques ateliers, notamment « réparation de corde et tranche-fil », « fabrication et réparation de flèches ».
- A noter : le club a fait l'acquisition d'un arc à poulie pour l'entraînement des archers.
- Une cible extérieure fixe à faire derrière la salle de Ploumilliau.

Licences 2017-2018 :

Nous avons enregistré 39 licences pour le moment, d'autres inscriptions sont en cours.

Tarifs :

- 100 euros pour les adultes (inchangé)
- 60 euros pour les jeunes (inchangé)
- 50 euros pour les poussins

La part restante pour le fonctionnement du club après paiement des licences est d'environ 30%.

Pour le paiement des cotisations, les chèques sport concernant les jeunes sont toujours d'actualité.

Les cotisations sont réglables par chèques vacances, le club ayant renouvelé son affiliation.

CALENDRIER 2017-2018 :

Vie du club :

- Flèches de progression à partir début janvier et remise des flèches aux archers.
- Tir de Noël organisé par Evelyne le 21 décembre
- Galette le 20 Janvier à Ploumilliau
- « L'archer de l'année » aura lieu le 03 mars avec dégustation de crêpes et cidre à l'issue de cette épreuve.
- « Sonner les cloches » aura lieu le 31 mars avec remise de chocolats
- Flèche de l'avenir en mai (date à déterminer par le CD22)

Les concours :

- Concours Nature le 29 Avril
- Concours Nature le 16 septembre, nous avons décidé de ne pas organiser de concours 3D cette année, le comité régional n'ayant pas validé nos propositions de dates.

Nous rappelons que la tâche de préparation des concours (parcours, montage et démontages des barnums, collage des blasons, intendance) demande la participation active des archers du club, venez nous rejoindre dans ces moments intenses de la vie du club.

Nous remercions les bénévoles (non archers) toujours présents lors de ces concours.

Patrick Bessas propose que le concours Nature du 16 septembre soit le support d'un élan de solidarité et de générosité avec une œuvre caritative qui restera à déterminer.

Cela pourrait se faire par un versement de quelques euros pris sur l'engagement de chaque compétiteur.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée .

Le Président,
Patrick BESSAS

Le secrétaire,
Joël GRONE